

Les catégories grammaticales du français – introduction/généralités	2
LES ADJECTIFS	3
LES NOMS	6
LES PRONOMS	12
LES ADVERBES	15
LES PREPOSITIONS	19
LES DETERMINANTS	22
LES CONJONCTIONS DE COORDINATION et LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION	26
LE VERBE	31
L'INDICATIF	32
LE SUBJONCTIF – EMPLOIS	42

Abréviations fréquemment utilisées :

- svt : souvent
- GN : groupe nominal
- Dét. : déterminant
- GV : groupe verbal
- Prép. : préposition
- Advb ou Adv : adverbe
- Prop. : proposition
- Art. : article
- Déf. : défini
- Indéf. : indéfini
- Rel. : relatif/relative
- Conj. : conjonction
- Sub. : subordination/subordonnée
- Interro : interrogatif/interrogative

Les catégories grammaticales du français – introduction/généralités

Dans le premier chapitre de la *Grammaire critique du français* (Paris : Duculot, 1997) consacré au mot, Marc Wilmet dit que la langue est un continuum sur lequel les linguistes ont pratiqué plusieurs découpages récursifs : 1° le texte 2° la phrase 3° le syntagme 4° le mot 5° le son ou le phonème... Les constantes de la réflexion grammaticale restent la phrase et le mot. On peut les envisager selon un ordre montant ou descendant, soit du mot à la phrase – l'option traditionnelle -, soit de la phrase au mot – la tendance moderne, mieux accordée à la démarche analytique.

Nous, nous en resterons à l'approche traditionnelle.

Les mots qui composent le discours sont regroupés par catégories selon les caractéristiques qu'ils ont en commun.

On distingue traditionnellement :

les noms	<i>chien, table, beauté, espoir, Sabine...</i>
les déterminants	<i>le, mon, chaque...</i>
les adjectifs	<i>beau, vert, traditionnel, municipal...</i>
les pronoms	<i>je, il, chacun, qui...</i>
les verbes	<i>être, chanter, espérer, grandir, vouloir...</i>
les adverbes	<i>bien, grandement, pas...</i>
les prépositions	<i>à, de, dans, par, pour, sur...</i>
les conjonctions de subordination	<i>que, comme, quand...</i>
les conjonctions de coordination	<i>et, ou, mais...</i>
les interjections	<i>ouf !, hélas !...</i>

Par ailleurs, il existe des expressions figées qui présentent les mêmes caractéristiques que les mots d'une partie du discours. On appelle ces expressions des **locutions**. **N'importe qui est une locution pronominale**. **Parce que est une locution conjonctive**. **Rendre visite est une locution verbale**.

Les critères servant au classement des parties du discours sont :

- des critères de variabilité : les mots d'une classe varient-ils ? comment varient-ils ? en fonction de quoi varient-ils ?
- des critères syntaxiques : quelle fonction les mots d'une classe peuvent-ils avoir dans la phrase ?
- des critères de sens (sémantique) : quel type d'information apportent les mots d'une classe ?

Les frontières entre les différentes parties du discours ne sont pas toujours nettement délimitées :

- certains mots peuvent appartenir à deux catégories différentes : tout peut être déterminant ou pronom ;
- certains mots peuvent occuper une fonction qui est réservée à une autre catégorie (loin, adverbe s'emploie comme attribut : elle est loin) ;
- certains mots ont changé de catégorie : manoir était autrefois un verbe, etc.

Pour l'orthographe et la grammaire, l'objectif du semestre sera la révision ou l'apprentissage des notions fondamentales et outils d'analyse concernant ce que la grammaire traditionnelle nommait les parties du discours. Actuellement, la terminologie varie : nous parlerons de catégories grammaticales. Il existe neuf principales catégories grammaticales en français, subdivisées en deux types :

- les catégories variables : nom, adjectif, déterminant, pronom, verbe.
- les catégories invariables : adverbe, préposition, conjonction (coordination et subordination), interjection.

LES ADJECTIFS

INTRODUCTION : Définition, caractérisation et généralités

L'adjectif porte toujours sur un nom ou un pronom qu'il caractérise.

- il est facultatif
- il est placé juste avant ou juste après le nom
- il apporte une information supplémentaire sur le nom
- il s'accorde en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel) avec le nom auquel il se rapporte [il n'a pas de genre en soi, il adopte celui du nom qu'il complète]
- > c'est l'adjectif qualificatif en fonction épithète.

Les adjectifs qualificatifs :

- chaque adjectif a un nom qui lui correspond : laid(e) > la laideur
- on peut les faire varier en degré : un peu laid / très laid / relativement laid

Les adjectifs relationnels

- il indique une relation (souvent en lien avec une profession, un grade, un statut) : « un sommet ministériel », « une voiture présidentielle », « un repas professionnel »
- on peut les remplacer par un complément du nom : un sommet des ministres, une voiture du président...
- toujours placés après le nom
- on ne peut pas les faire varier en degré (une voiture très présidentielle*)
- ils n'ont pas de nom qui leur correspond : présidentiel(le) > présidentialité*

Les adjectifs « du troisième type » :

- tous les autres (ex : « notre futur gendre » ou « une simple formalité ») qui ne sont ni qualificatifs
- toujours placés avant le nom

1- Classes et propriétés morphosyntaxiques de l'adjectif

1.1- Classes de l'adjectif

Adjectif à forme simple (radical morphologiquement inanalysable, sémantiquement opaque).	Adjectif à forme complexe : formes construites par dérivation ou composition. → Suffixation. Ex. : audacieux. → Préfixation. Ex. : inapte → Composition. Ex. : sourd-muet	Adjectifs obtenus à partir d'autres catégories grammaticales : Ex. : participe présent ou participe passé devenus adjectif Ex. : rythmés, cadencés, ondulant, ravissante, distinguée, ébouriffé, aimante.
--	--	---

Adjectif qualificatif : propriété intrinsèque du nom	≠ Adjectif de relation : mise en rapport de deux notions distinctes. Toujours postposé, Aucun adjectif intercalé. Ne peut pas être coordonné à un autre adjectif. Cf. intro pour autres détails
--	---

1.2- variations en genre et en nombre

Accord en genre et nombre avec le nom au moyen de morphèmes grammaticaux :

1.2.1 - Le genre des adjectifs

Le féminin : on rajoute un –e final

Attention pour certains adjectifs, la base est légèrement modifiée :

- Certains adjectifs qui s'achèvent en –el, -eil, -ul, -et, -ien, -on, parfois en –s voient la consonne finale se redoubler avant l'ajout du « e ».

Ex. : présidentiel > présidentielle : redoublement de la consonne finale. épais/épaisse.

- Le féminin des adjectifs en –er est en –ère

Ex. : altier/altière

- Certains adjectifs changent de consonne finale en passant du masculin au féminin (-eur/-euse ; -f/ve ; -x/-se avec des exceptions en –ce doux/douce ou –sse roux/rousse)
- Le féminin de l'adjectif « beau » change fortement par rapport au masculin : « belle ».

3 cas de figure :

1. Adjectif épïcène : pas de différence de genre, ni à l'écrit ni à l'oral : lâches, tendre, rouge. Finit par un –e au masculin comme au féminin. C'est le nom qui indique alors quel est le genre.
2. Adjectif pour lesquels les différences de genre n'appartient qu'à l'écrit (ne s'entend pas !): jolie, cherchées, trouvées, rythmés, cadencés, naturel, distinguée, ébouriffé, originale, extérieures.
3. Adjectif variant en genre à l'oral et à l'écrit : féminin sans variation vocalique, avec variation complexe (vif/vive)

1.2.2 - Le nombre des adjectifs

Le pluriel : on rajoute un –s final

Attention les adjectifs en –eau et en –al font leur pluriel en –x

Ex. : beau/beaux ; spécial/spéciaux.

Les adjectifs qui s'achèvent au masculin singulier par un -s ou un -x conservent la même terminaison au masculin pluriel. Ex. : bas/bas.

Quelques cas plus complexes :

- 1- Le masculin l'emporte : Si tous les noms sont féminins l'adjectif s'accorde au féminin pluriel.
- 2- Les adjectifs de couleur s'accordent avec le nom qu'ils qualifient (bleu/bleus), sauf dans les deux cas suivants :

- Si l'adjectif dérive d'un nom (de fleur, de fruit, de pierre précieuse etc.)

Ex. : Des tissus marron

Des nappes topaze

- Si l'adjectif est composé

Ex. : Des yeux bleu foncé

Des tissus vert clair, vert foncé

NB : **Attention terminologie** : on parle parfois d'adjectifs numéraux (un, deux, trois...), or c'est faux, ce ne sont pas des adjectifs mais des déterminants.

Remarque sur l'accord de l'adjectif composé :

- composés de deux adjectifs qui qualifient tous les deux le même nom : accord des deux. (sauf si le premier finit par *i/i* ou *o* : *anglo-saxonne*)
- composé de deux adjectifs mais dont le premier a une valeur adverbiale : seul le deuxième s'accorde.
- composé d'un adjectif et d'un élément invariable (adverbe par exemple) : seul l'adj s'accorde : *avant-dernière*.

2- L'adjectif et ses fonctions syntaxiques

La fonction d'un adjectif est en général déterminée par la manière dont il est mis en relation avec le terme auquel il se rapporte.

2.1- Attribut

→ avec un verbe d'état (être, sembler, demeurer, paraître, rester...) relié à un terme recteur par l'intermédiaire d'un verbe : attribut du sujet ou de l'objet.

2.2- Épithète

- la place : l'adjectif est juste à côté du nom
- l'adjectif épithète apporte une information facultative sur le nom

2.3- Apposé

→ lorsque se rapportent à un groupe nominal dont ils sont séparés par une virgule : apposés ou détachés

3- Sémantisme et place de l'adjectif

Quelques éléments sur la place de l'épithète

À l'origine, l'antéposition représentait la place la plus fréquente¹, à tel point que les adjectifs qui privilégient encore l'antéposition sont parfois considérés comme des traces d'un ancien état de la langue. Dès les XIII^e et XIV^e siècles, la postposition se multiplie. Cette inversion de tendances s'amplifie au cours des siècles.

L'antéposition peut être favorisée par la brièveté de l'épithète ou encore par un phénomène de désémantisation de l'adjectif. Le changement de sens n'est pas nécessairement une cause ou un effet de l'antéposition, il résulte de l'appariement entre l'adjectif et le substantif. Les adjectifs dits primaires (adjectifs de dimension, comme grand/petit, adjectifs de temps ou d'âge, adjectifs d'appréciation comme bon ou mauvais, adjectifs de couleur, adjectifs de propriété physique comme chaud et froid, beau et laid, adjectifs modaux, adjectifs de vitesse, adjectifs de disposition personnelle)² se prêtent davantage à ce processus de désémantisation, surtout lorsqu'ils accompagnent des substantifs désignant des êtres humains ou des objets liés à une activité humaine.

→ valeur en général intensive ou subjective.

postposés

→ valeur restrictive/descriptive.

¹ Dans la *Chanson de Roland*, d'après Jan Goes (*L'Adjectif entre nom et verbe*, publié avec le concours de la Communauté française de Belgique, Service de la langue française, Paris, Duculot, Champs linguistiques, 1999), 70% des adjectifs sont antéposés.

² Cette classification est inspirée des listes de Melitina Aleksandrovna Borodina (« L'adjectif et les rapports entre sémantisme et grammaire en français moderne », *Le Français moderne*, vol. XXXI-3, p. 193-198.) et Marc Wilmet (« La place de l'épithète qualificative en français contemporain, étude grammaticale et stylistique », *Revue de linguistique romane*, tome 45, 1981, p. 17-73.).

LES NOMS

I. Morphologie

1. Critères de définition morphosyntaxiques

- a. Le genre
- b. Le nombre

2. Le nom propre

3. Le nom commun

4. La formation des substantifs

- a. La substantivation d'autres catégories grammaticales
- b. La dérivation impropre des noms : les noms employés comme autre catégorie grammaticale

II. Syntaxe

III. La détermination du nom

IV. Le Groupe nominal

I. Morphologie

Le nom est le noyau du groupe nominal. Pour former un groupe nominal (GN) correct, il faut un déterminant et un nom [D+N], sauf dans le cas particulier des noms propres (NP) qui ne prennent pas de déterminant.

1. Critères de définitions morphosyntaxiques

Le nom commun varie en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel), mais pas en personne. Le nom propre est invariable. Nous étudierons donc uniquement la morphologie du nom commun.

a. Le genre

En français, les noms sont soit féminins, soit masculins – le neutre n'existe pas. Cette opposition peut être morphologiquement marquée ou non (*instituteur/institutrice*), dans ce deuxième cas, c'est le dictionnaire qui nous renseigne sur le genre du nom (*table, marteau, arbre, cheval/jument...*). Dans un texte écrit, certaines catégories grammaticales entourant le nom peuvent également comporter des marques de genre et fournir ainsi des indices (ex. : les déterminants, les adjectifs).

Le dictionnaire

- 1) Lorsque l'opposition masculin/féminin passe par deux noms différents, il faut les connaître à l'avance (en s'aidant du dictionnaire) : *garçon/fille*.

Les modifications morphologiques

- 2) Soit la différence masculin/féminin passe par la marque finale *-e* au féminin : *rival/rivale* (ne s'entend pas à la prononciation), *cousin/cousine* (s'entend à la prononciation), *lion/lionne*, *veuf/veuve* (légère modification graphique de la consonne finale et s'entend à la prononciation)
- 3) Soit la différence masculin/féminin n'est pas marquée (car le nom prend déjà un *-e* au masculin) : ce sont les noms épiciques et il faut regarder le déterminant : *le/la secrétaire*, *un/une élève*; mais au pluriel (*les adversaires*, *les concierges*), il importe d'élargir l'analyse pour savoir de quel genre il s'agit.
- 4) Soit la différence masculin/féminin passe par la variation du suffixe : *-teur/-trice* ; *-eur/-euse*, *-eur/-eresse*, *-eur/-eure*. Cas particulier : *empereur/impératrice*.
- 5) Soit la différence masculin/féminin passe par l'ajout d'un suffixe le plus souvent au féminin : *maître/maîtresse* (mais c'est possible dans le sens inverse : *compagne*, *dinde*).

b. Le nombre

Les noms massifs sont invariables en nombre (voir plus bas en I.2 pour la définition des noms massifs).

Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel : *fiançailles*, *obsèques*, *pourparlers*, *représailles*, *honoraires*, *archives*, *mœurs*, *victuailles*, *vivres*, *alentours*, *environs*...

La marque du pluriel est la marque *-s*, sauf pour :

- 1) les noms qui terminent déjà par *-s* ou *-z* : aucun changement (*colis*, *nez*)
- 2) certains noms qui prennent une marque *-x* :
 - les noms en *-au* et ceux en *-al* qui font leur pluriel en *-aux* (à quelques exceptions près)
 - les noms en *-eau*
 - les noms en *-eu*
 - 8 noms on *-ou* : *bijou*, *hibou*, *chou*, *genou*, *caillou*, *joujou*, *pou*, *ripou* (fam.)

œil, *ciel* et *aieul* ont des pluriels tout à fait à part et irréguliers : *yeux*, *cieux*, *aieux*. On les trouve toutefois avec des pluriels réguliers mais seulement quand ils font partie de mots composés.

L'accord des noms composés

- s'ils forment un bloc d'un seul mot : accord normal (*gendarmes*)
- s'ils ne forment pas un seul mot (noms composés non soudés) : seuls le nom et l'adjectif s'accordent, toutes les autres classes grammaticales sont invariables (!: si l'adjectif a une valeur adverbiale, il ne s'accordera pas : *des nouveau-nés*, !: si 2 noms et que le 2nd a une valeur de complément circonstanciel – introduit par préposition quand on le glose – il ne s'accordera pas : *timbres-poste*, *pauses-café*, *arcs-en-ciel* : les timbres de la poste, le café de la pause, les arcs du ciel). Ensuite, l'accord se fait selon le sens.

basses-cours, *coffres-forts*, *rouges-gorges*, mais *arrière-boutiques*, *passe-partout*, *va-et-vient*, *tire-bouchons*, *porte-avions*, *sèche-cheveux*...

2. Le nom propre

Ses caractéristiques

- Absence de déterminant lorsqu'il est employé seul.
- Invariable.
- Désigne des référents réels qui restent toujours identiques à eux-mêmes. On parle d'un désignateur rigide à extension constante (mais pas unique) mais à intension nulle (il n'a donc pas de définition dans le dictionnaire : on ne peut pas préciser son sémantisme, mais il peut toutefois connoter un sens, ou en avoir un de manière étymologique : Arthur > l'ours, Christophe > Cristoforos, qui porte le Christ).
- Majuscule

Le cas des NP avec déterminants :

- Partition restrictive
- Classe
- Antonomase
- emplois régionaux et populaires.

Possibilité de déterminants et accord du NP :

- si le NP désigne une classe : *c'est la fête des Alberts* (par contre, pour parler d'une famille, on emploie le déterminant pluriel mais le NP reste invariable : *Les Capet*)
- si le NP introduit une partition (nécessité d'une détermination par la droite) : *J'ai retrouvé la Sylvie que j'ai toujours connue, J'ai vécu dans un Paris bien différent de celui d'aujourd'hui.*

Le cas de l'antonomase : le NP devient alors un nom commun. Les hommes sont de vrais Dom Juans !

L'apostrophe (n'est pas une fonction)

Déplaçable et libre (sans relation syntaxique avec un autre constituant de la phrase). Pour interpeler. Souvent des noms propres, mais aussi les noms communs et les personnes 2 et 5.

3. Le nom commun

C'est la catégorie principale, elle regroupe des mots qui peuvent désigner un ensemble de référents qui renvoient toutes à des réalités notionnelles (des concepts, des objets de pensée) : quantités *nombre*, choses *collier*, matière *cuir*, êtres *chien*, relations *voisinage*, propriété *bêtise*, états *fatigue*, sentiments *haine*, procès *pendaison*.

a. Distinction nom dénombrable ou comptable/ nom indénombrable ou non-comptable (ou massif)

1. Les définir. On utilise des déterminants partitifs avec les seconds (*du vin, de l'eau, du pain*) sauf lors d'emplois métonymiques (dans ce cas ils passent d'invariables à variables) : *trois whiskies, deux cafés, un pain*.

N.B. : tout nom comptable peut être massifié (*J'ai vu deux poulets dans la basse-cour / Je reprends du poulet*), plus ou moins correctement : *Il y a de la *meuf!* (fam.).

b. Distinction nom animé/ nom non-animé

1. Les définir. Les noms animés sont représentés par le pronom interrogatif *qui*. Les noms non-animés (ou animés mais pas de personnes humaines) sont représentés par les pronoms interrogatifs *que* ou *quoi* et les pronoms adverbiaux *y* et *en*.

c. Distinction nom concret/ nom abstrait

Cette distinction est problématique. On peut distinguer 3 critères :

- sémantique : noms qui renvoient à la matérialité et à la sensibilité
- morphologique : nom dérivé d'un adjectif ou d'un verbe
- syntaxique : nom prédicatif

Et 3 catégories :

- prédicatifs liés à un adjectif (*la dureté*)
- prédicatifs liés à un verbe de propriété (*le trouble*)
- prédicatifs liés à un verbe d'action (*la vue*)

Enfin 2 procès :

- la concrétisation de l'abstrait
- l'abstraction du concret

Précision : Le nom dans des locutions plus ou moins lexicalisées

Il existe des constructions dites à verbe support. Dans ce cas, un verbe (de sens atténué : souvent avoir ou faire) accompagné généralement d'un nom abstrait est mis à la place d'un verbe simple. Ce n'est pas le verbe qui constitue le support de la prédication mais le substantif.

Ex. : Avoir raison, faire connaissance, rendre hommage,

4. La formation des substantifs

a. Les substantifs obtenus par composition

Association de deux éléments autonomes : [élément autonome]+[élément autonome].

- adj *rouge-gorge*,

- verbe *essuie-glace*

- prépositions *outré* → *outré-mer*, *outrépasser* ; *avant* → *avant-garde* ; *arrière* → *arrière-pays* ; *sous* → *souigner sous-alimenté*

- adverbes : *mal* → *maladroit* ; *plus* → *plus-value*

N.B. : sur l'accord des noms composés. Cf. supra

b. Les substantifs obtenus par dérivation

- Affixale

L'affixe est un élément non autonome (il n'existe pas tout seul en lui-même) : il s'adjoit à une base. L'adjonction d'un affixe peut faire changer le mot de catégorie ou non.

❖ Suffixale

[base]+[élément non autonome]

Suffixation sans changement de catégorie: base = un nom > mot obtenu après dérivation = un nom (différence avec *froid* → *froideur* par ex). *tour* → *tourelle* ; *mouche* → *moucheron* ; *fourche* → *fourchette* ; *chat* → *chaton* (rq : suffixes *-tion*, *-ance*, *-ise* font des noms féminins, suffixes *-age*, *-isme* font des noms masculins)

❖ Préfixale

[élément non autonome] + [base] : *antibrouillard*, *interrégional*, *préretraite*, *prototype*, *contrepoison*...

❖ Suffixale et affixale en même temps : parasynthétique

[préfixe]+[base]+[suffixe]. Ex.: en+ câbler+ure → *encâblure* ; or les formes « encâbler » et « câblure » n'existent pas → adjonction simultanée / *enterrement* : en-terre-ment / *encolure* /

- Impropre : des mots d'autres catégories deviennent des noms et changent donc de catégorie grammaticale sans changer de forme.

Lorsque le mot est pleinement employé comme un nom. GMF : Conversion.

Remarque : ce procédé (le changement de catégorie grammaticale) a permis de créer de nombreux noms : *le rire* (< verbe *rire*).

❖ Dans des expressions figées : substantivation

- D'adjectifs

- De verbes : *Le manger* (fam.) > on ne l'emploie qu'au singulier et qu'avec l'article défini, il ne se comporte donc pas comme un nom à part entière et se trouve en partie lexicalisé.

- D'adverbes : *Peser le pour et le contre*

- De locution *Le sot-l'y-laisse, des aurevoir* (la locution interjective peut s'employer comme nom commun, mais elle reste invariable)

❖ **Comme nom véritable : substantivation**

- D'adjectifs : *un grand, un petit, l'essentiel, etc.*

N.B. : dans les cas où un adjectif se rapporte à un nom qui est sous-entendu (donc non explicitement exprimé dans la phrase), l'adjectif reste un adjectif et n'est pas en emploi nominal : *Les gros poissons mangent les petits* [sous-entendu : poissons] : *petits* est un adjectif ≠ *On a oublié le petit !* [au sens de l'enfant] : *petit* est un nom.

- De verbes : *le devenir, un être, les devoirs, le déjeuner, les dire*
- D'adverbes : *un bien, un mal, un arrière*
- De locution : *un face-à-face, des mercis*
- De participes : *un reçu*

c. Des noms peuvent eux aussi subir une dérivation impropre et passer dans une autre catégorie grammaticale sans changer de forme.

N.B. : on ne parle pas ici de l'adjectivation du nom (ex : une attitude citoyenne) mais uniquement les cas de dérivation impropre.

- **employé comme adjectif**

Se sentir tout chose (fam.),

Remarque 1 : au sein de noms composés par deux noms, le deuxième nom est employé comme adjectif (pour en expliquer le sens, on le remplace par une proposition relative). Un nom peut être employé comme adjectif en fonction épithète dans les noms composés (N₁ N₂) : *un roman fleuve, une cité dortoir, un projet pilote* [un roman qui est long comme un fleuve, une ville où les habitants ne reviennent que pour y dormir, un projet qui a pour but d'expérimenter une innovation].

Remarque 2 : les noms de couleurs sont employés comme adjectifs mais ne s'accordent pas tous avec le nom qu'il complète : la règle générale est qu'ils restent invariables, sauf 8 d'entre eux qui s'accordent comme les autres adjectifs de couleurs : *alezan, bai, écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre, rose*.

- **pronom**
- **interjection** : *flûte ! courage !*

II. Fonction

5. Les fonctions du nom

sujet	<i>L'enfant joue.</i>
objet COD COI	<i>J'observais l'enfant.</i> <i>Je parlais à l'enfant.</i>
attribut	<i>Ce n'est encore qu'un enfant.</i>
apposition	<i>Françoise, tout enfant, aimait déjà le chant.</i>
complément circonstanciel	<i>Je voyagerai avec l'enfant.</i>

complément du nom	<i>Les parents de l'enfant sont là ; ils sont fiers de leur enfant.</i>
--------------------------	---

L'attribut

Etablit une relation de prédication. L'élément apposé est dans une relation de dépendance par rapport à un syntagme auquel il se rapporte et qu'il qualifie, classe ou identifie. Le nom peut être attribut du sujet ou attribut du COD : la relation sémantique est une relation d'égalité. L'attribut est l'information essentielle de la phrase et syntaxiquement il est un membre obligatoire du GV – il ne peut pas être supprimé. Il se construit avec les verbes attributifs pour l'attribut du sujet (verbes d'état, verbes d'apparence, verbes de changement : ils ne peuvent pas être mis au passif) et les verbes de titre et d'appellation pour l'attribut de l'objet. L'accord en genre et en nombre avec ce qu'il complète (le sujet ou l'objet) n'est pas systématique.

(récapitulatif des critères : il appartient au groupe verbal, ne peut pas être supprimé, est pronominalisable, est remplaçable par l'adjectif)

L'apposition

Etablit une relation de prédication (seconde). L'élément apposé est dans une relation de dépendance par rapport à un GN auquel il se rapporte. Doit être en co-référence avec le support nominal auquel elle se rapporte (le GN apposé correspondrait à l'attribut d'une phrase à verbe être dont le sujet serait le GN support). Facultatifs. Les noms apposés suivent toujours le GN support (sauf quand elles n'ont pas de déterminant). Elles sont explicatives.

La construction indirecte de l'apposition peut parfois ressembler à celle du CdN avec lequel elle ne doit pas être confondue car elle ne restreint pas le nom qu'elle complète mais établit une relation d'identité équivalente : *la ville de Paris*.

La construction détachée de l'apposition ne doit pas être confondue avec les adjectifs détachés (critère de la co-référence et de la prédication seconde).

Actuellement, on parle plutôt, sur la base des théories du détachement (celles de Franck Neveu notamment), d'apposition pour les substantifs comme les adjectifs. On peut les distinguer en apposition nominale et apposition adjectivale, mais la définition de l'apposition sur des critères sémantiques (co-référence) n'est guère satisfaisante.

Le complément circonstanciel (intégré ou adjoint à la phrase)

LES PRONOMS

INTRODUCTION

Catégorie syntaxique relativement homogène, mais propriétés sémantiques et fonctionnements référentiels très diversifiés.

Pro nomen (« à la place du nom ») porte à confusion: remplacent plus souvent un GN qu'un N isolé + beaucoup ne « remplacent » rien, puisqu'ils signalent directement leur référent. => Equivalence distributionnelle avec GN.

Syntaxe:

Mais les pronoms fonctionnent parfois comme équivalents d'une autre catégorie :

- d'un adjectif: *il est contente; je le suis aussi*
- d'un groupe prépositionnel: *Il ressemble à son père; il lui ressemble*
- d'une proposition: *Pierre nous aidera; je le sais.*
- de la séquence déterminant + N d'un GN par ailleurs modifié: *Les réponses sont toutes arrivées sauf celle de Jean*
- D'un N avec ou sans ses modificateurs: *J'ai oublié mon programme détaillé de la visite: px-tu me prêter le tien [ton programme / ton programme détaillé..] ?*

Peuvent avoir toutes les fonctions d'un GN:

- sujet
- COD ou I
- Complément du N ou de l'Adj
- Complément d'agent

Se distinguent syntaxiquement entre eux, selon:

- forme simple / complexe: *ton/ le tien*
- une/plusieurs formes (*nous / je, j', me, m'*)
- varient en genre/non (*il / elle/quelqu'un/ quelques-uns*)

Sémantique:

PLAN: les pronoms sont classés en six sous-catégories, comme les déterminants.

- I. PRONOMS PERSONNELS
- II. PRONOMS POSSESSIFS
- III. PRONOMS DÉMONSTRATIFS
- IV. PRONOMS INDÉFINIS
- V. PRONOMS INTERROGATIFS
- VI. PRONOMS RELATIFS

I. PRONOM PERSONNELS:

I. 1. Regroupe deux types au fonctionnement très différent.

- *JE, TU, NOUS, VOUS, ON:* sans antécédent, le référent renvoie directement à la situation d'énonciation

JE: personne qui dit JE

TU: définition symétrique, utilisé par locuteur pour identifier son interlocuteur.

+ le « Tu générique »: *Avec cette voiture, tu te sens un autre homme.* On peut le remplacer par « on ».

+ « datif éthique »: allocutaire témoin fictif, sans rôle dans le procès: *Il te lui a donné un de ces coups!* Ne sert qu'à appuyer le discours et à impliquer un peu plus l'interlocuteur dans l'énoncé.

NOUS =/= pluriel de JE. = Tout ensemble de personne comprenant le locuteur.

+ substitut rhétorique de JE assimilé métaphoriquement à une pluralité (Nous de majesté), ou dont estompé l'individualité derrière collectivité (Nous de modestie).+ Nous de sympathie, hypocoristique.

VOUS: tout ensemble comprenant au moins un TU et excluant un JE.

+ emploi comme forme de politesse, étoffe personnalité de l'interlocuteur, plus de distance.

ON (*homo*, « tout homme »): uniquement employé comme Sujet.

Valeur d'indéfini renvoyant à une personne ou un ensemble de personnes que le locuteur ne veut ou ne peut pas identifier précisément.

IL ELLE ILS ELLES

Alors que JE et TU appartiennent à la sphère de locution, IL renvoie à l'univers extérieur, au monde sur lequel JE-TU tiennent un discours.

I. 2. Morphologie

NOUS, VOUS, ON invariables.

ON ne peut être que sujet, il n'a pas de forme objet.

NOUS et VOUS ont la même forme, qu'ils soient sujet ou objet : Ex. : *Nous aimons la glace, Je nous ai commandé des pizzas, Il vous a parlé.*

Alors que JE TU et IL/ELLE changent de forme lorsqu'ils sont objet direct (COD) ou indirect (COI) : *Tu aimes Sophie, Tu l'aimes, Elle t'aime, Tu m'aimes ; Elle me dit qu'elle l'aime/Elle te dit qu'elle lui a parlé.*

- **Les pronoms réfléchis:** ils réfléchissent / reflètent le sujet (ils désignent la même personne) : *je me maquille, elle s'appelle Marie.*

-

II. PRONOMS POSSESSIFS

= article défini + une des formes de l'adjectif *mien, tien, ...*

S'accorde selon :

- la personne par rapport à laquelle est identifié son référent (*la tienne: la voiture que tu possèdes*)
- le nombre d'objet désigné par le Nom représenté (*la tienne/les tiennes*)
- le genre du Nom représenté(*le tien: ton vélo*)

III. PRONOMS DÉMONSTRATIFS

- Formes simples: *celui, celle, ceux, celles.*
- Formes composées variables: *celui-ci/là, celle-ci/là, ceux-... celles-...:*
- Forme neutre atone *ce* : sujet du V *être*, mais remplacé par *cela* puis *ça* ; sous la forme élidée *c'* dans le présentatif *c'est*
- Formes composées neutre *ceci, cela, ça:*

VI. PRONOMS INDÉFINIS

1) indiquant une quantité

Précise :

- Les nombres : désignent une **quantité dénombrée**. *J'en prends cinq. Cinq de mes amis.*

Nulle :

- *Aucun, nul, pas un, personne, rien:* indicateurs de **quantification nulle**.

Totale

- *Tout, tous / toutes*: **totalité globalisante**. *Tout*: non-animés; résume termes d'une énumération; homologue humain: *tout le monde*.

2) indiquant une personne (ou groupe de personnes) indéterminée

- *Chacun*: un humain ; même quantification que *tout* (donc appartient aussi au pr de la **totalité**)... mais sur un mode **distributif**.
- *Quelqu'un / quelque chose, n'importe qui / n'importe quoi / lequel*: indicateurs de la **singularité indéterminée** (une seule chose/être mais non précisé).
- *Certains, quelques-uns, la plupart, plusieurs*: indicateurs de la **pluralité indéterminée**. *Beaucoup, peu*:
- *Tel/ Tels*. Indéfini.

3) Pronoms d'identification et de distinction : même, autre

Nominalisation des adjectifs *même* et *autre*:

- Article défini + *même*: pour un être animé. Pour un non-animé on rajoute « chose » : *la même chose*.
- *autre* précédé d'article défini (*le/la/les*), indéfini (*un/des*), déterminant possessif (*son/sa/ses*) ou démonstratif (*cet/cette*) ou indéfini: locutions pronominales. Pour un non-animé on rajoute « chose » : *autre chose*.

VII. PRONOMS INTERROGATIFS

Les mêmes pronoms introduisent les interrogatives directes et les subordonnées interrogatives (indirectes).

- Formes simples: interrogent sur l'identité supposée inconnue de leur référent donc jamais marquées en nombre ni genre (car on ne sait pas encore ni le genre ni le nombre). Mais véhiculent un minimum d'informations: animé, humain (*qui*) ou non catégorisé (*que / quoi*). Sont doublées par forme renforcée ajoutant *est-ce qui* (S) / *que* (autres). *Qu'est-ce qui* supplée à l'absence de forme simple pour interroger sur un sujet non animé.
 - *Qui* assume toutes fonctions du GN,
 - *quoi* aussi sauf la fonction sujet.
 - *Que*; ne peut être que objet direct, toujours avant le V et attribut du S.
- Formes composées : Article déf + dét interro *quel*; varient en genre et nombre; se contractent avec *de* et *à*: *duquel, au(x)quel(le)(s)*, etc.

Rmq: *Où, qd, comment, pourquoi* ne sont pas des pronoms mais des adverbes car ils sont invariables, mais ils fonctionnent comme les pronoms interrogatifs

VIII. PRONOMS RELATIFS

Introduisent les propositions relatives.

- Formes simples: ne marquent ni opposition du genre ni du nombre, mais transmettent à leurs attributs ces catégories héritées de leur antécédent: *le(s) client(e)(s) qui est(sont) satisfait(e)(s)*.
 - *Qui* S et Complément prépositionnel humain
 - *Que*: objet direct et attribut
 - *Dont* antécédent animé ou non; = pronom relatif précédé de *de*
 - *Où* = pronom relatif précédé d'une préposition de lieu ou de temps (*à, dans*).
- Formes composées *lequel, laquelle, lequel(le)s*, et contractée avec *de*: *duquel, desquel(le)s* et *à*: *au(x)quel(le)(s)*. Après préposition, surtout avec antécédent pronominal et non-animé. S dans relatives appositives pour éviter équivoque: *Le mari de ma voisine, lequel / laquelle...*
- Relatifs sans antécédent (formes simples uniquement) s'apparentent à des indéfinis. (*Quiconque*, « relatif indéfini »).

LES ADVERBES

I. La morphologie des adverbes

I.1. Formes et formations de l'adverbe

a. Adverbes hérités :

b. Adverbes formés par dérivation

I.2. Recatégorisation de l'adverbe

II. Les constructions syntaxiques de l'adverbe

III. L'interprétation sémantique des constructions adverbiales

Introduction : Une catégorie grammaticale hétérogène

Problème de définition. L'adverbe est **défini négativement** (catégorie résiduelle) : les termes invariables qui ne sont ni des prépositions, ni des conjonctions, ni des interjections. Le **critère le plus important est l'invariabilité** (critère morphologique) – critère qu'il partage avec d'autres catégories, donc critère insuffisant.

Plusieurs classements sont possibles ::

- 1) **Selon le sens : le *classement sémantique*** (adverbes de temps, de lieu, de manière...). Inconvénients.
 - 1- Certaines formes identiques peuvent avoir des valeurs sémantiques très différentes selon le contexte d'emploi. Il s'assoit *lourdement* (manière). Il s'est *lourdement* trompé (intensité).
 - 2- Le fonctionnement d'un même adverbe dans la phrase peut être très différent, selon ce sur quoi porte l'adverbe. Je vous assure qu'il travaille *sérieusement* (adverbe dans la dépendance du verbe). *Sérieusement*, je vous assure qu'il travaille : (l'adverbe spécifie l'énonciation, porte sur toute la phrase)
- 2) **Selon la forme : *classement morphologique*** : adverbe en –ment d'un côté, les autres de l'autre.
- 3) **Selon la construction syntaxique de la phrase** :
 - soit l'adverbe est intégré à la phrase, il porte alors sur un mot, un constituant.
 - soit l'adverbe est non intégré à la phrase, il s'agit souvent dans ce cas d'un marqueur orientant l'interprétation du reste de l'énoncé

I – La morphologie des adverbes

I.1. Formes et formations de l'adverbe

L'adverbe est **invariable**, à l'exception de :

- ***tout*** qui s'accorde avec les adjectifs féminins à initiale consonantique (ou *h* aspiré), lorsqu'il marque l'intensité : *Elle est toute seule. Elles sont toutes ridées.* (NB : ambiguïté lecture adverbiale/lecture pronominale)
- l'adjectif à valeur d'adverbe ***seul(e)*** antéposé au sujet comme marqueur argumentatif d'exclusivité : *Seule cette femme est allée au Tibet.*
- quelques adjectifs adverbialisés : *des roses fraîche(s) écloses ; des fenêtres grand(es)*

ouvertes.

a. **Adverbes hérités :**

- L'héritage latin : formes simples monosyllabiques : *bien* (< *bene*), *mal* (< *male*), *hier* (< *heri*), *loin* (< *longe*), *mais* (< *magis*), *près* (?), *plus*, *très*... Petit nombre d'adverbes.
- L'héritage roman : **adverbes constitués à partir de particules latines (adverbes et prépositions) juxtaposées** : ab+ante : *avant*, ab+hoc : *avec*, ad+satis : *assez*, ad+retro : *après*, de+intus : *dans*, de+mane : *demain*.

Pour certains, il y avait un doublet avec *e* final : *ore/or*, *voire/voir*, *encore/encore*. Seul *encore* est susceptible de variation en poésie.

b. **Adverbes formés par dérivation**

- La dérivation par suffixation : en *-ment*

La catégorie très nombreuse en français des **adverbes en *-ment*** provient de la soudure de l'ablatif latin féminin *mente* (*mens* : esprit, attitude, manière) à un adjectif antéposé, accordé à ce substantif : *sincera+mente* a ainsi donné *sincèrement*.

-ment a fonctionné par la suite comme suffixe signalant la **manière**, et **s'est soudé généralement au féminin des adjectifs**.

Tous les adjectifs ne se prêtent pas à ce genre de dérivation (*perplexe* > **perplexement*) et certains n'ont de forme dérivée que pour l'un de leur sens (répliquement *vertement*, payer *grassement*).

Cas particuliers : Devenu **très productif**, le suffixe **s'est soudé à des bases autres** que celle du féminin de l'adjectif :

- En règle générale, ***-ment* s'ajoute au masc des adj qui se terminent par une voyelle autre que *-e*** (c'est-à-dire *é*, *i* ou *u*) : *aisément*, *poliment*, *vraiment*, *absolument*, *éperdument*. Mais le *-e* du féminin peut aussi être remplacé par un **accent circonflexe sur le *-u* final** : *assidûment*, *crûment*, *indûment*. Parfois, deux graphies existent : *gaîment* et *gaiement*.
- les adjectifs en *-ent/-ant*, invariables à l'origine, ont produit des adverbes en *-emment* (*prudemment*, *différemment*, *violemment*) et en *-amment* (*constamment*, *brillamment*, *couramment*). On prononce toujours [amã]. On redouble le *-m* et on conserve la voyelle (e ou a) de l'adj qui a servi de base.
Exceptions : *lentement*, *présentement* et *véhémentement*.
- NB : les formes *notamment*, *précipitamment* et *sciemment* proviennent de participes présents.
- par analogie avec les adj en *-é*, certains adverbes substituent un *-é* au *-e* final : *aveuglément*, *confusément*, *précisément*, *intensément*...
- les autres irrégularités remontent généralement à des bases adjectivales allomorphes de celles actuellement en usage (*traîtreusement*, *brièvement*) ou à des formes adjectivales qui ne sont plus employées (*journalier*, de l'ancienne forme *journal*, *grièvement*, de l'ancienne forme *grief*, pour *grave*)
- des adverbes : *quasiment*
- des substantifs : *diablement*

A signaler aussi l'ancien suffixe **-ons** vivant dans l'ancienne langue, qui permettait de former des adverbes précisant l'attitude du corps. Le suffixe se soudait à des verbes ou des substantifs. Il nous est resté les locutions adverbiales à *tâtons*, à *reculons*, à *croupetons*.

– La composition :

Le mécanisme qui était à l'œuvre à l'époque romane se développe en français. Deux adverbes peuvent ainsi s'agglutiner (*bien-tôt*, *ja-mais*), ou une préposition et un adverbe (*de-dans*, *sur-tout*, *en-fin*), ou un déterminant et un substantif (*quelque-fois*, *autre-fois*, *tou-jours...*).

La composition apparaît plus clairement quand les mots bases sont liés par le trait d'union : *là-dessus*, *après-demain*, *avant-hier...* ou juxtaposés : *nulle part*, *tout à fait*, *peu à peu...* Ce type de groupe forme des **locutions adverbiales**, qu'il est parfois difficile de distinguer de simples compléments détachés à valeur circonstancielle (*au milieu*, *face à face*, *côte à côte*, *à la légère*, *de bonne heure*, *à genoux...*). Le critère à considérer est celui de la **soudure du groupe** : on admettra qu'il **s'agit de locutions lorsque les éléments constitutifs apparaissent fixes** (indices : absence éventuelle de déterminant ou impossibilité de modifier le déterminant ; commutation impossible d'un élément avec un autre de même nature, synonyme ou antonyme : **de visage à visage*, **de mauvaise heure*)

– La dérivation impropre (conversion)

Beaucoup d'adjectifs forment des adverbes par conversion, lorsqu'ils sont employés après un verbe : *boire sec*, *manger léger...* L'adjectif adverbialisé est une sorte d'attribut d'un complément d'objet non exprimé (*il mange léger => ce qu'il mange est léger*).

Également **avec des verbes intransitifs ou impersonnels** : *sentir bon*, *pleuvoir fort*. Si ces verbes n'ont pas d'objet interne syntaxiquement réalisable, ils ont, comme les autres verbes, des correspondants nominaux caractérisables par l'adjectif associé au verbe : *une bonne odeur*, *une pluie drue*.

Le français contemporain, et notamment le discours publicitaire, a largement développé ce type de formation d'adverbes : *s'habiller triste*, *voter utile...*

c. Les adverbes empruntés (rare : sauf dans le domaine musical) : mot étranger, sans traduction.

de l'arabe : *bezef*, *chouya*, *fissa...*

de l'italien : *piano*, *franco...*

La plupart des emprunts viennent cependant du latin : *a posteriori*, *a fortiori*, *ad hoc*, *ad libitum*, *de visu*, *in extremis*, *in extenso*, *sic*.

I. 2. Recatégorisation de l'adverbe

- **l'adverbe peut fonctionner comme un adjectif** : *C'est un type bien*. *Le siège avant*.
- **avoir un emploi nominal**, dans le cas des adverbes de lieu et de temps. CDN (*les gens d'ici*), complément du verbe (*Ça ne date pas d'hier.*) ou sujet (*Demain sera un autre jour.*)
- Les adverbes de quantité (*beaucoup*, *peu*, *plus*, *moins...*) peuvent **former un déterminant complexe**, suivis de la préposition *de* (*Il y a beaucoup de participants*,

mais peu de gagnants)

- ou **être employés absolument** comme pronoms indéfinis quantificateurs (*Beaucoup ont participé, peu sont venus*).

NB : question de l'**inversion dans la phrase assertive**.

Dans les phrases assertives, l'inversion du sujet – facultative – est fortement favorisée en la présence de **certains adverbess en tête de phrase**.

> adverbess de modalité. *ainsi* et *aussi* conclusifs, *aussi bien, du moins, à plus forte raison, de même, encore* : connecteurs argumentatifs ; *peut-être, sans doute, probablement...* : modifient la force assertive : *C'était la seule chose à faire. Encore pouvait-il difficilement s'y résoudre*.

> adverbe de temps ou de lieu (*alors, bientôt, ensuite, parfois, ici, là, dehors, dedans, ailleurs*) : *Bientôt arrivèrent les premiers invités*.

L'adverbe est très utile pour jouer le rôle de **connecteur** entre des phrases ou des prépositions (**adv de liaison**) : *C'est pourquoi, ainsi, donc, pourtant, en effet, néanmoins, dans ce cas, alors...* Connexions sémantico-logiques.

NB : ces adverbess de liaison **se distinguent des conjonctions de coordination autres que *donc*** par plusieurs propriétés syntaxiques : 1/ cumulables entre eux (*ainsi en effet, puis ensuite*) alors que les conjonctions ne le sont jamais ; 2/ peuvent se combiner avec une conjonction obligatoirement antéposée (*et ensuite, mais alors*). *Car en effet* est condamné (pléonassme), sauf quand *en effet* a le sens de « effectivement » ; 3/ contrairement aux conjonctions toujours placées en tête du segment qu'elles introduisent, ils jouissent d'une certaine mobilité (*Jean a fait la cuisine, il a ensuite mis la table*).

1. imposer à la phrase une **orientation argumentative**. Ex : *déjà* : lorsqu'il accompagne une question partielle : *Quel est son nom, déjà ?* Autre ex : *même* : *Il a même visité la Chine*.

2. adverbess de **balisage textuel** : *d'abord, ensuite, enfin, premièrement...*

LES PREPOSITIONS

- I. Les classes morphologiques des prépositions
- II. La syntaxe des prépositions : le groupe prépositionnel.
- II. La sémantique des constructions prépositionnelles.

Invariable.

Catégorie des **mots de relation** : établit des relations syntaxiques (ex : *le chat de la voisine* > *de* relie *la voisine* au nom *chat* pour établir un rapport de complément) et sémantiques (ici l'appartenance).

I. Les classes morphologiques de prépositions

- Formes simples :

a – héritées du **latin** : *à, de, pour, sans, vers, outre...*

b – **conversion** : issues de :

adverbes : *devant, derrière*

adjectifs : *J'ai lu tous ses romans, sauf le dernier. Il a de l'argent plein les poches.*

participes passés (surtout) : *vu, excepté, hormis, passé (huit heures)*

participes présents : *suivant, durant, moyennant, étant donné*

Parfois, l'élément participial devenu préposition reste postposé à ce qui était originellement son sujet : *Chacun étant confronté sa vie durant à l'amère constatation de son imperfection.*

- Les locutions prépositionnelles : figement (lexicalisation)

a – d'anciens groupes prépositionnels : *à force de, par rapport à, à côté de, au lieu de, à l'occasion de, pour cause de, aux alentours de...* Nouvelles formes composées passées dans l'usage : *suite à, en ce qui concerne, en raison de...*

b – d'adverbes à complément prépositionnel : *conformément à, loin de...*

c – de propositions participiales : *abstraction faite de, compte tenu de...*

II. La syntaxe des prépositions : le groupe prépositionnel.

La préposition forme toujours un groupe syntaxique avec le terme qu'elle introduit. Le **groupe prépositionnel est formé d'une préposition + un groupe nominale** : (*l'idée de son départ/ de partir – son admiration pour elle – une occasion à saisir*) GP = prép +GN

La **fonction** du groupe prépositionnel proprement dit varie selon le type de relation syntaxique qu'il entretient avec un ou plusieurs autres constituants dans la construction où il figure :

- **complément circonstanciel** : *Cet été, à Strasbourg, il fait chaud. De huit heures à dix heures, la rue sera interdite à la circulation.*
- **Complément indirect du verbe** : COI (*Il vaque à ses occupations. Il compte sur notre aide*) ou complément locatif construit avec un verbe copule (*Il est dans la voiture*).
- **Attribut (construit indirectement) du sujet ou de l'objet** : *Il est en colère. Il est de santé délicate. Il passe pour un extrémiste. On le prend pour son frère.*
- **Complément du nom** : *La femme du boulanger. Un livre sur l'Amérique.* L'interprétation du CDN dépend du sens propre de la préposition, mais surtout du contenu sémantique des éléments qu'elle relie.

- **Complément de l'adverbe** : *conformément à vos souhaits*
- **modificateur du nom en position détachée** : *Son mari, de santé délicate, craint les efforts violents. Jean, en pleine forme, a gagné la finale.*
- **Complément de l'adjectif**, y compris les formes du superlatif relatif : *Il est fier de son oeuvre / furieux contre nous / allergique au soleil. L'alcool n'est pas bon pour la santé. MJ Perce a été la plus rapide de toutes.*

III. La sémantique des constructions prépositionnelles.

Les prépositions relient et apportent parfois un sens supplémentaire.

Ex : avec. Peut indiquer :

- L'instrument : *Il mange avec des baguettes.*
- L'accompagnement : *Il est avec Paul.*
- La participation : *Il l'a traduit avec son collègue.*
- La manière : *Il l'a fait avec empressement.*
- La matière : *Il l'a préparé avec de la farine et du sucre.*
- Différents types de possession : *Le grand blond avec une chaussure noire. Une jeune fille avec une belle dot.*

Le sens de certaines prépositions est relativement stable et identifiable (spatial : *dans, sur, sous, à côté de*, instrumental : *grâce à, moyennant*, causal : *à cause de...*). Ce n'est pas le cas des **trois prépositions les plus fréquentes du français : à, de, en, que** l'on qualifie parfois de « vides » ou d'« incolores » pour signifier qu'elles marquent un simple rapport de dépendance orientée entre deux constituants : *le directeur de l'usine, l'usine du directeur.*

Cependant l'emploi simultané des prépositions *à* et *de* dans une même construction relève d'une opposition régulière et généralisable : **à marque la direction vers un point d'aboutissement, de l'éloignement à partir d'un point d'origine.** Cette opposition se réalise dans les domaines concrets et abstraits : trajectoires spatio-temporelles (*Ce train va de Paris à Strasbourg – Il a vécu au Québec de 1980 à 2001*), parcours quantitatifs ou qualitatifs (*Un bocal contient en moyenne de huit à dix fruits. Le pays a passé de la dictature à la démocratie.*)

Une bonne partie des usages indépendants des deux prépositions (ainsi que certaines alternances entre *à* et *en*) peut être ramenée à ce type d'oppositions.

- **de** marque l'**appartenance/la possession** (le manteau de Sophie), **le lien de parenté ou affectif** (le copain de Sophie/le frère de David), **l'origine** (*Les saucisses de Francfort*), **la matière** (*un pâté de sable*), **la cause** (*il est mort de la peste*), **le rapport d'intériorité du contenant au contenu** (*un sac de farine, un verre de bière, un bol de lait*), **de l'élément à l'ensemble** (*plusieurs de mes amis*) et plus généralement **de la partie au tout** (*le dessus du panier, je reprendrais bien un peu de ce plat*). La qualité et l'évaluation quantitative sont elles-mêmes conçues comme des parties constitutives

de l'entité caractérisée (*un homme de poids/de bonne compagnie/de cette importance, un steak de 200 grammes, une femme de 40 ans*)

- **à** dénote une **situation locale ou temporelle** : présence dans ou direction vers un lieu (*Il reste au lit. Il va au cinéma.*), moment où se déroule l'action (*à midi*) ou mise en perspective temporelle (*remettre au lendemain, A un de ces jours !*). **A** marque également la **destination** (*un verre à bière, une machine à écrire*) et divers rapports de caractérisation souvent exprimés par des constructions à verbe *avoir* (*l'homme à l'oreille cassée – Je vivrais auprès de ces femmes à l'air également doux et triste* A. Gide *La porte étroite*)
- **en** n'est **jamais suivi de l'article défini** : Cette préposition introduit un grand nombre de compléments de **manière** (*en short, en grande pompe, en silence...*). Pour les **moyens de locomotion**, *en* s'emploie avec les véhicules (*en auto, en vélo*), *à dos de* avec les animaux, mais l'usage hésite pour les cycles (*à/en moto, à/en trottinette*). *En* alterne avec *à* pour marquer l'aspect duratif (*en ce moment, à ce moment-là – en ces temps-là*) et avec *à* locatif dans le repérage des noms propres géographiques. *En* locatif sans déterminant alterne avec *dans* selon que le GN régi est précédé ou non d'un déterminant : *dans la classe / en classe*.

Ces régularités partielles mises à part, l'emploi de ces trois prépositions (et de quelques autres, comme *par* et *pour*, difficilement réductibles à un sens de base stable) dépend essentiellement des rapports que l'on peut déduire du sens de l'élément recteur et du nom-tête du groupe prépositionnel (*L'homme de l'Ouest / l'homme de la déstalinisation*). Plus généralement, la présence d'une préposition, sa spécificité ou son alternance avec d'autres prépositions constituent une caractéristique lexicale déterminante pour les verbes transitifs indirects et les adjectifs à compléments.

LES DETERMINANTS

I. Définition :

- Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé.

GN = Dét. + N

- Ces deux constituants GN=Dét+N sont largement solidaires et interdépendants. Le déterminant:
 - s'accorde en genre et en nombre avec le nom > permet de distinguer si féminin ou masculin pour certains homonymes (*le mousse / la mousse ; le mort / la mort*) ;
 - il suffit d'ajouter un déterminant devant n'importe quel mot de n'importe quelle catégorie grammaticale pour le transformer en nom : convertir en noms des unités appartenant à d'autres catégories grammaticales : *un dur, le prêt à porter, un sans faute, le pourquoi et le comment, les qu'en dira-t-on, un je ne sais quoi, un m'as-tu-vu*, etc. Comme dans *Un rien l'habille* ou *Je me moque des qu'en-dira-t-on*, où précédés d'un déterminant, un pronom et une phrase interrogative partielle acquièrent le statut de nom (possibilité de commutation avec *short* et *racontars*). Autre exemple : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*.

N.B. : on lit dans certaines grammaires les « adjectifs démonstratifs/possessifs » : c'est faux > ce sont des déterminants et ils doivent être nommés déterminants pour ne pas les confondre avec les adj :

-les Dét. sont obligatoires pour constituer, avec un nom, un GN de base, alors que l'adjectif est facultatif.

-les Dét. ne sont pas cumulables avec un autre Dét. (Les mes chats) alors que l'adjectif oui (*un gentil petit garçon*).

-les Dét. ne peuvent être ni épithètes (*On lui a offert un beau/ce livre*) ni attributs (*Ces livres sont chers/mes*)

La seule propriété qui soit vraiment commune aux Dét. et aux adjectifs est leur variabilité en genre et en nombre et l'accord avec un nom. Le Dét. Porte la marque du genre et du nombre du Nom (on parle de « nom tête »)

- Sémantiquement, les Dét. participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours pour former des expressions référentielles (*enfant < cet enfant* que je désigne et qui est à côté de moi)

- La liste des déterminants avec les variantes en fonction du contexte phonétique (initiale du mot suivant – en fonction du contexte syntaxique – le genre et le nombre du nom) est : *le (l'), mon, ce (cet), un, du, chaque ; la (l'), ma, cette, une, de la ; les, mes, ces, des, trois, quatre, plusieurs, certains*, etc.

II. Les classes de déterminants

Le déterminant porte les marques de genre et de nombre du GN. Il marque toujours le nombre, sauf, à l'oral, dans le cas de *leur(s), quel(s), tel(s)* ou des formes complexes comme *beaucoup de*. La marque de l'opposition de genre, régulière au singulier, est non moins régulièrement neutralisée au pluriel sauf pour *certain / certaines*.

Les deux grandes classes de déterminants sont

a) Les Dét. définis

- **les déterminants définis** : l'article défini (*le, la, les*), le déterminant démonstratif (*ce, cette, ces*), le déterminant possessif (*mon, ton son*) et le groupe déterminant (voir plus loin) défini (*le même, ce même, l'autre, cet autre, son autre, les/ces/mes quelques/deux etc., tout le/ce/mon*) ;

- l'article défini : *le, la, l'* (article élide) / *les*
- le Dét. Démonstratif : *ce, cet, cette / ces* (+ formes composées discontinues : *ce + Nom + là/ci*)
-emplois déictiques (il désigne un référent présent dans la situation de discours), anaphriques et cataphoriques.
- le Dét. Possessif : *mon, ton, son...* voir tableau RPR p.289

b) Les Dét. indéfinis

- **les déterminants indéfinis** : l'article indéfini (*un, une des*), l'article partitif (*du, de la*), les déterminants dits indéfinis (*certain(s), tout, chaque, quelque(s), plusieurs, aucun, nul, etc.*) ainsi que les déterminants négatifs (*aucun, nul, pas un*), interrogatifs, exclamatifs et relatifs (*quel, lequel*), dont l'emploi est limité à un certain type de phrases ou à certaines propositions subordonnées.

- l'article indéfini : *un, une, des...*
- l'article partitif (*du, de la*)
- les Dét. dits quantitatifs (*certain-s, tout-e, chaque, quelque-s, plusieurs, n'importe quel, aucun, nul, différents, divers etc...*)
- les Dét. indéfinis numéraux : *un, deux, trois, mille* + toute la série des numéraux cardinaux spécifient la quantité dénotée par le GN tout en étant indéfinis quant à l'identité du référent (quand vingt et cent sont précédés d'un nombre multiplicateur ils prennent un -s que s'ils constituent le dernier élément numéral du Dét : *deux cent trois // deux cents* (détails p.297-298)
- les Dét. interrogatifs : dans les phrases interrogatives : *quel(s) / quelle(s)*
- les Dét. exclamatifs: dans les phrases exclamatives : *quel(s) / quelle(s)*
- les Dét. relatifs (*quel, lequel, lesquels, laquelle, lesquelles*) dont l'emploi est limité à certains types de phrases ou à certaines propositions subordonnées

II. Les principales différences d'emploi des Dét. définis et indéfinis

a) Les Dét. Définis : les objets désignés sont identifiables ou connus ; ou bien on désigne l'ensemble de la classe (ex : *les chiens, l'homme...*)

*les Dét définis peuvent être précédés des prédéterminants *tout(e), tou(te)s* : toute la journée / tous les élèves

*les Dét définis peuvent être suivis d'un quantifiant (postdéterminant): les trois enfants / ces quelques livres
qui servent respectivement à exprimer l'identité, la quantité et la totalité : *toute la journée, ces quelques livres, il m'a donné son propre livre.*

b) Les Dét. indéfinis : les objets désignés ne sont pas précisément identifiables

II. Les syntagmes déterminants (autres types de déterminants)

Des Dét. complexes sont constitués de plus d'un élément dont aucun n'est facultatif :

*il s'agit de la série des indéfinis formés par un adverbe de quantité : *beaucoup/trop/peu/assez/moins/plus* + préposition *de*

tellement/infiniment/énormément/plein + préposition *de*

*il s'agit des formes figées : *n'importe quel / une sorte de / une espèce de*

*il s'agit des expressions *un tas de, une foule de, un certain nombre de*: *une foule de questions se posent à moi* (comme ce sont des déterminants, l'accord se fait au pluriel).

Le dét. **tel** dans les cas où un dét. ind. ne convient pas car l'énoncé exige que la réalité visée soit déterminée, mais où le dét. déf. ne convient pas non plus car l'énonciateur ne veut ou ne peut communiquer cette détermination : *il m'a dit qu'il l'avait rencontré à telle date et dans tel lieu.*

Les dét. négatifs *aucun(e), nul(le), pas un(e)*, précédés ou suivis de *ne*, ils assurent la quantification nulle du GN.

DES ou DE ?

- l'article partitif : si le nom est précédé d'un adjectif épithète, on emploie *de* au lieu de *des*
Dans ce quartier il y a de grands restaurants.
Ce sont de jeunes gens pleins d'espoir.

- dans des phrases négatives on emploie *de* au lieu de *un, du, de la, des*: *Je n'ai pas de billet / *Je n'ai pas un billet* Phrase positive *J'ai un billet* EXO *Il y a du gâteau / Il n'y a pas de gâteau, J'ai des livres / Je n'ai pas de livres*
Laurent ne fait pas de fautes. (Il n'en fait aucune)
Il n'y a pas de cours de chinois sur le site.
N'avez-vous donc plus d'espoir?
Je crois qu'il n'a pas fait d'erreurs

IV. L'absence de déterminant

- **les noms propres** : pas de déterminant
- **les emplois autonymiques en langue** : un nom est cité en tant que réalité linguistique. *Le chat a quatre pattes / Chat a quatre lettres. Il a confondu la potion et le poison / Il a confondu potion et poison* (dans le premier cas il s'agit d'un empoisonnement, dans le second cas d'une faute d'orthographe)
- **les coordinations totalisantes** : deux GN coordonnés par *et* ou *ni* qui forment un tout en se complétant (*parents et enfants, civils et militaires, remuer ciel et terre*)
- **les apostrophes** (apostrophe des noms communs ou noms propres)

- **les étiquetages** : étiquettes, enseignes, titres de livres, intitulés de rubriques, panneaux d'avertissement (*Entrée interdite*) = mots-phrases. La situation, le contexte enlève toute ambiguïté.

- **les attributs et les appositions** : lorsque l'attribut désigne une profession, un rôle ou un statut social, une nationalité, le dét. peut être absent puisque l'attribution ne fait qu'opérer un classement, mais dès que s'y ajoute une caractérisation, une détermination supplémentaire, retour d'un dét. (*Jean est médecin / Jean est un bon médecin*).

- **les constituants de locutions verbales** : lexicalisées (lorsque la lexicalisation n'est pas complète possibilité d'une réintroduction du dét.) *faire long feu, faire bon ménage, se mettre à table/en mouvement, faire peur/une peur bleue, rendre hommage/un hommage appuyé, faire connaissance avec/la connaissance de TEXTE pas à pas* Beaucoup d'expressions idiomatiques et proverbiales viennent de l'ancien français où l'absence de dét. servait à marquer la référence virtuelle ou générique : *faire feu de tout bois, chemin faisant, par monts et par vaux, pierre qui roule n'amasse pas mousse, comparaison n'est pas raison*

- **les groupes prépositionnels** : trois cas.

- **après la prép. de** : *un panier de [~~des~~] cerises, un verre de [~~du~~] vin* = fusion de l'art. indéfini pluriel ou du partitif singulier avec la préposition ; de même avec le verbe parler *de* où la prép. est elle-même effaçable : *parler affaires / politique*

- **compléments de noms** construits avec une préposition (en, à, pour, sur, sans, avec, etc.) en particulier pour les noms de matière, de destination, de contenu. Ces compléments n'identifient pas une occurrence particulière du référent, mais le considèrent dans sa généralité (*un verre à dents, une marche à pied*)

LES CONJONCTIONS DE COORDINATION et LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

Les conjonctions de subordination

I. La subordination

Elle s'oppose à la coordination et à la juxtaposition.

C'est une relation de dépendance d'une proposition par rapport à une autre proposition (principale) dans laquelle elle s'enchaîne et est incluse. Cela fonctionne par emboîtement successif.

$P_1 [P_2 [P_3 [P_4 [\text{etc.}]]]]$: *Pierre se demande [si Jean sait [qu'Emilie a dit [que Sophie [etc.]]]]]*

Chaque proposition exprime un procès contenu par un noyau verbal (verbe conjugué, infinitif, participes...).

Il n'y a en effet pas de raison d'exclure les infinitives et les participiales des propositions subordonnées, même si elles ne sont pas introduites par un mot introducteur.

Ainsi il est plus facile de distinguer :

- a. les propositions subordonnées introduites par un mot subordonnant (relative, interrogative, complétive)
- b. et celles sans mot introducteur subordonnant (infinitives, participiales).

Dans le cadre du cours sur les conjonctions de subordination, nous ne parlerons donc que des premières. Et nous en soustrairons les relatives qui ne sont pas introduites par une conjonction de subordination mais par un pronom relatif [cf. point IV plus bas].

II. La conjonction de subordination

C'est un mot invariable qui introduit une proposition subordonnée. Il en existe des simples (*que, si, comme, quand*) et des composés (tous les composés avec *que* et les locutions conjonctives). La conjonction de subordination n'a pas de fonction dans la phrase, elle a un rôle de démarcateur : elle délimite le début de la proposition subordonnée et montre le lien de subordination (de dépendance) entre la subordonnée et la relative.

En l'absence de fonction, le seul classement qu'il nous reste est celui selon la nature du mot introducteur. Pourtant, pour étudier les conjonctions de coordination, il pourrait aussi être plus facile de partir d'un classement des propositions subordonnées qu'elles introduisent car certains mots servent à introduire différentes catégories de subordonnées. Nous choisissons donc un classement selon la fonction de la proposition et non selon la nature de la conjonction. Ainsi on évitera d'avoir dans la même catégorie (ex : introduites par *que*) des complétives et des relatives.

Pour autant, la présence des relatives qui rend ce classement est à demi convaincant puisqu'il mélange nature et fonction.

Nous progressons du plus vers le moins : de ce qui est le plus une conjonction de subordination à ce qui s'en éloigne progressivement.

III. Les propositions subordonnées introduites par une conjonction de subordination

1. Les propositions subordonnées conjonctives complétives : conjonction de subordination *que*

Elles sont introduites par *que* et ses composés prépositionnels. La conjonction de subordination n'a pas de fonction dans la subordonnée qu'elle introduit.

La fonction de la complétive est d'être complément d'objet direct ou indirect du verbe recteur. Elle se rapporte donc à des formes verbales. Elle a un rôle essentiel dans la phrase (non supprimable).

TEST (imparfait>pb des tournures impersonnelles) : On peut remplacer toute la proposition par le groupe nominal correspondant au procès exprimé (on parle donc de propositions substantives) :
Je souhaite que tu viennes > *Je souhaite ta venue* ; *Je tiens à ce que tu sois présent* > *je tiens à ta présence*.

3. Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles (ou relationnelles)

Le mot subordonnant n'a pas de fonction grammaticale, est invariable, mais il a un sens (rôle sémantique), à la différence de la conjonction de subordination *que* : ainsi il peut exprimer le temps, le but, la cause, la concession, la comparaison, la conséquence...

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination du type *quand, si, comme* et les locutions conjonctives ou les conjonctions composées de *que* : *parce que, puisque, quoique, bien que, avant que, après que, alors que, lorsque, dès que, pour que, sans que, aussitôt que, vu que, en attendant que, ...*

On peut les remplacer par un adverbe (elles sont dites adverbiales).

Comme indiqué en introduction, j'ai laissé de côté les circonstancielles participiales (non conjonctives).

2. Les propositions subordonnées interrogatives indirectes

a. totales

Elles sont introduites par tous les adverbes interrogatifs (*si, où, quand, pourquoi, etc.*). Là encore, le mot subordonnant n'a pas de fonction, est invariable, mais il a un sens (rôle sémantique), à la différence de la conjonction de subordination *que*.

Attention à ne pas confondre *si* adverbe interrogatif (interrogation indirecte) et *si* conjonction de subordination introduisant une subordonnée hypothétique (et *si* adverbe d'intensité ou mot-phrase !). De plus *si* a un statut glissant de la conjonction de subordination à l'adverbe : préférer le terme vague de « subordonnant interrogatif » ?

b. partielles

Le pronom interrogatif n'a pas un rôle fort de subordonnant et on le trouve identique dans les interro directes.

On remarque que *que* est presque omniprésent et qu'il est souvent senti comme LA marque de subordination par excellence.

De plus, toute conjonction de subordination peut être reprise par *que* (outil conjonctif universel).

RAPPEL des 3 tests pour reconnaître une conjonction de subordination (ils doivent tous fonctionner en même temps) :

- invariable
- pas de fonction dans la phrase (ne peut pas répondre aux questions « qui ? quoi ? de/à quoi ? etc. »)
- peut être repris par *que*

Méthode :

- repérer et identifier le mot subordonnant
- en donner la nature (pas la fonction dans le cas des conjonctions de subordination)
- dire quel type de proposition subordonnée il introduit et en donner la fonction dans la phrase (par rapport à l'élément recteur à identifier également)

IV. Les propositions subordonnées introduites par autre chose qu'une conjonction de subordination

Les propositions subordonnées relatives : pronoms relatifs *qui, que, dont* ≠ conjonction de sub^o

Le pronom relatif a une fonction dans la subordonnée qu'elle introduit. C'est pour cela qu'il change de forme : *qui* sujet ; *que* objet ; *dont* complément prépositionnel (pronom ou adverbe relatif ??), *où* (idem + pb de la langue familière : emploi vicariant de *que*), *lequel* et ses composés

Cela apporte une information sur l'antécédent. Elle se rapporte à une forme nominale (ou pronominale).

- repérer l'antécédent que le pronom relatif représente
- identifier la fonction de l'antécédent dans la phrase
- analyser la fonction de la proposition relative par rapport à l'antécédent (adjective déterminative épithète [caractérise et élucide l'antécédent : essentielle] ou apposée [facultative : info supplémentaire non essentielle, prédication seconde])

TEST₁ : Si on peut remplacer toute la proposition par un adjectif, on parle donc de proposition relative adjective. Mais elles ne peuvent pas être attribut du sujet (à la différence de l'adjectif) : ce point est à nuancer, il existe des relatives adjectives attributives (avec les présentatifs, avec le verbe avoir, avec les verbes de perception...); elles expriment un événement et non un état et sont toujours introduites par *qui*.

Si on peut remplacer la proposition par un groupe nominal, on parle de proposition relative substantive.

TEST₂ : On ne peut pas la déplacer. Elle n'est pas extractible par *c'est...que...*

La grande différence entre les relatives et les complétives est donc dans le rapport de dépendance avec l'élément recteur (dépendance faible dans le cas de la relative, forte dans le cas de la complétive) et dans le mot subordonnant qui les introduit (pronom relatif, conjonction de subordination).

Les conjonctions de coordination

Trois types de phrases complexes selon la manière de lier les propositions :

- juxtaposition : deux propositions rassemblées par un signe de ponctuation
- coordination : reliées avec une conjonction
- subordination : définition ci-dessus.

La coordination met sur le même plan (égalité) des éléments de même fonction (on ne peut pas coordonner le sujet avec le COD par exemple *Je et le manteau prends**) et de même nature (un N et un V : *Marie et partir sont venus à la maison**).

Remettre en partie en question la liste apprise à l'école primaire : *mais ou est donc or ni car*. Voir cours sur les adverbes : *donc, mais* > des adverbes.

Les propositions subordonnées

Pour classer les subordonnées, il est plus simple de se fonder sur 1) la présence ou l'absence d'un mot introducteur 2) leur nature : la nature du mot introducteur.

1. Les propositions introduites par un mot subordonnant.

1.1. Les subordonnées introduites par une conjonction de subordination

Les subordonnées introduites par une conjonction de subordination sont de deux sortes : les conjonctives complétives et les conjonctives circonstancielles.

a) *Les conjonctives complétives*

La subordonnée complétive est introduite par la conjonction de subordination *que*. Le verbe de la subordonnée complétive se met à l'indicatif ou au subjonctif selon le sens du verbe principale.

- le verbe de la complétive se met à l'indicatif lorsque le verbe de la principale exprime une déclaration, un jugement, ou une connaissance.

- le verbe de la complétive se met au subjonctif lorsque le verbe de la principale exprime la volonté, la négation, le souhait, la possibilité.

b) *Les conjonctives circonstancielles*

Les propositions subordonnées circonstancielles peuvent remplir la plupart des fonctions circonstancielles du groupe nominal : temps, cause, conséquence, etc.

1.2. Les subordonnées introduites par un pronom relatif

La proposition subordonnée relative complète un nom, un groupe nominal ou un pronom appartenant à la proposition principale : elle fait partie des expansions du nom au

même titre que le GN complément du nom ou l'adjectif épithète. Le pronom relatif a un antécédent présent dans la proposition principale, le pronom relatif a une fonction dans la proposition subordonnée.

1.3. Les subordonnées introduites par des termes interrogatifs

La proposition subordonnée interrogative indirecte est introduite par un mot interrogatif et dépend d'un verbe principal exprimant une interrogation implicite ou explicite.

Cas Particulier : ce que

- 1) Prop sub relative introduite par que (déterminative), antécédent : ce.
- 2) Sub relative substantive, introd par locution ce que
- 3) Interrogative indirecte

Que inverseur de prédicat (le premier). Que de ligature en séquence régressive. Permet d'inverser l'ordre thème/prédicat. Que adverbe.

2. Les subordonnés non introduites par un mot subordonnant : la subordonnée infinitive

Ex. : « Je n'ai vu personne répondre aussi doucement que vous »

Pour qu'une subordonnée soit dite infinitive il faut qu'elle réunisse trois conditions :

- Elle doit dépendre d'un verbe principal de perception
- Elle doit avoir un sujet propre (distinct du sujet du verbe de la principale
- Elle doit avoir pour noyau verbal un infinitif.

LE VERBE

1. Le mode du verbe

• Les modes du verbe : 5 modes (cadres de classement des formes verbales)

Les modes expriment l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé : ils manifestent différentes manières d'envisager le procès.

De façon schématique :

-l'indicatif : présente le procès dans sa réalité (*Il est venu*)

-le subjonctif : apprécie le procès dans sa virtualité (*Qu'il vienne*)

-l'impératif : présente le procès sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière (*Venez*)

-l'infinitif : mode impersonnel dont la forme ne marque ni le temps, ni la personne ni le nombre. L'infinitif présent (envisage l'action en cours de réalisation) // l'infinitif passé exprime l'accompli (avoir chanté).

-participe : mode impersonnel. Participe présent (chantant) et passé (chanté).

-le conditionnel : soumet le procès à une condition

• On distingue par ailleurs :

-les modes personnels qui distinguent les personnes au moyen de désinences spécifiques : indicatif, subjonctif, impératif (partiellement seulement dans le cas de l'impératif)

-les modes impersonnels et intemporels qui ne possèdent pas de désinences pour distinguer les personnes : infinitif, participe (et gérondif). Ces modes ne sont pas aptes à situer le procès dans le temps : c'est le verbe personnel dont ils dépendent ou le contexte qui assurent le repérage temporel.

L'INDICATIF

PLAN

1- Radical et désinence

2- Les caractéristiques morphologiques associées au verbe

1) - le **Nombre**

2) - la **Personne**

3) - le **Temps**

4) - l'**Aspect**

5) - le **Mode**

6) - la **Voix**

3- Les conjugaisons

• Variations du radical

• Formes courantes (tableaux de conjugaisons p.470 et suivantes)

*Formes composées : auxiliaire

*Formes simples : radical + désinence soudés.

• Formes moins courantes

*Formes composées construites avec des auxiliaires particuliers

*Verbes pronominaux

4. L'accord du verbe

INTRODUCTION

Le verbe est le pivot de la phrase canonique en français. Il est censé être le support de la prédication. De ce point de vue, un verbe conjugué n'a jamais de fonction syntaxique à proprement parler. C'est autour de lui que s'organisent un certain nombre de fonctions dans la phrase.

1- Radical et désinence

Le verbe est un mot variable qui se conjugue (il est associé à plusieurs catégories morphologiques)

*Radical (ou base) parfois unique (chanter) / qui prend différentes formes (avoir, être, aller, faire)

*Désinences (ou terminaison) : marques spécifiques qui correspondent au nombre, à la personne, au temps, au mode.

2- Les caractéristiques morphologiques associées au verbe

1) - le **Nombre** (sg., pl)

2) - la **Personne** (le verbe est déterminé par son sujet : 1^e, 2^e et 3^e personne)

3) - le **Temps** : passé-présent-futur

4) - le **Mode** : Indicatif, Subjonctif, Impératif, Infinitif, Participe

5) - la **Voix**. Elle se définit suivant la façon dont le verbe distribue les rôles sémantiques des ses actants : le passage de l'actif au passif provoque la permutation des actants (sujet et objet actifs, *Le cheval a mordu le chien* // deviennent complément d'agent et sujet passif : *Le chien a été mordu par le cheval*). Morphologiquement, la voix passive se marque par l'emploi de l'auxiliaire être associé au participe passé.

3- Les conjugaisons

• Variations du radical :

Trois groupes :

1^{er} -er

2^e -ir (ss au pluriel)

3^e -ceux qui ne font pas partie des deux autres.

• Formes courantes

*Formes simples : radical + désinence soudés.

*Formes composées : auxiliaire être / avoir + radical verbal pourvu d'une désinence de participe passé.

-le verbe être précède des verbes perfectifs qui expriment un mouvement / changement d'état. Il s'emploie également avec les verbes pronominaux et les constructions pronominales (*Il s'est lavé*).

-le verbe avoir constitue sa propre forme composée (*il a eu*) et celle du verbe être (*il a été*). Il s'emploie avec la plupart des verbes transitifs, intransitifs, et avec les verbes impersonnels (*il a plu*).

-certains verbes se construisent avec l'un ou l'autre selon leur aspect ou leur signification (il a monté l'escalier : accent mis sur l'action // il est monté chez moi : accent mis sur le résultat de l'action)

*Rque : il existe des formes surcomposées constituées de deux auxiliaires (elle a eu chanté) qui expriment l'accompli ou l'antériorité par rapport à une forme composée.

Indicatif : passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, conditionnel passé

Subjonctif : passé, plus-que-parfait

Impératif, infinitif, participe passé.

• Formes moins courantes

*Formes composées construites avec des auxiliaires particuliers + infinitif

1) Elles ajoutent au verbe des indications aspectuelles ou modales (définition de l'aspect/mode plus bas).

EX : *aller, être sur le point de, être en passe de, commencer à, se mettre à, finir de, cesser de, venir de* + infinitif

2) Elles expriment deux valeurs modales fondamentales, la possibilité et l'obligation.

EX : *pouvoir, devoir, paraître, sembler* + infinitif.

3) Elles expriment la cause, la construction

EX : *faire et laisser* + infinitif

*Verbes pronominaux

Formes qui se construisent avec un pronom personnel conjoint (objet direct ou indirect) réfléchi (coréférentiel au sujet). Ces formes verbales construisent leurs temps composés avec l'auxiliaire être. On distingue les verbes pronominaux // les constructions pronominales.

1) Verbes pronominaux :

-verbes essentiellement pronominaux (dont c'est la seule construction possible) : s'enfuir.

-verbes pronominaux autonomes (dont l'emploi pronominal est sans rapport d'un point de vue sémantique avec l'emploi non pronominal) : recueillis quelqu'un // se recueillir sur la tombe de quelqu'un.

2) Les constructions pronominales :

-les constructions pronominales réfléchies : *Jean s'admire* (le verbe désigne une relation qui unit un élément à lui-même). Le pronom a alors une forme renforcée : moi-/toi-/lui-même

-construction réciproque : les élèves se sont battus (exprime des relations croisées entre les éléments d'un ensemble)

-constructions pronominales dites « passives » : *Les feuilles mortes se ramassent à la pelle.*

-constructions pronominales neutres : s'endormir, se réveiller, se coucher...

4. L'accord du verbe et du participe passé

- Règle générale : le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet (les marques de personne et de nombre sont déterminées par le sujet)

- L'accord du participe passé est conditionné par les cadres syntaxiques où cette forme figure.

-Le part.passé est **épithète ou apposé** : il s'accorde avec le nom dont il dépend : *Une dissertation bâclée.*

-Quand le part.passé est **précédé du verbe être** : il est attribut du sujet ou COD et s'accorde avec le sujet ou l'objet : // *La porte est restée ouverte // J'ai trouvé la porte ouverte.*

-Quand le part.passé est **précédé du verbe avoir** :

*Il s'accorde avec le COD lorsque ce dernier est antéposé au verbe : les voyages que j'ai faits / c'est une ville entière que le séisme a détruite / combien de femmes don Juan a-t-il séduites ?

*Lorsque le COD est postposé, il ne s'accorde ni avec son sujet ni avec le(s) complément(s). Il reste à la forme non marquée du masculin sg. *Elles ont réussi, vous avez perdu.*

*Exercice où la dernière règle est confrontée à un cas particulier :

-*La femme qu'il a épousée* : le pronom relatif *que* (reprend *la femme*) est cod du part.passé épousée. Il y a donc accord.

≠ *La femme qu'il a voulu épouser* : le pronom *que* est cod de l'infinitif épouser. *Je ne me rappelle plus les questions qu'il est venu me poser* : le verbe venir n'admet pas de cod // le relatif *que* est le cod du verbe à l'infinitif *poser*.

1^{ER} GROUPE**aimer** *Groupe 1***Indicatif****Présent**

j'aim**e**
tu aim**es**
il aim**e**
nous aim**ions**
vous aim**ez**
ils aim**ent**

Passé composé

j'ai aim**é**
tu as aim**é**
il a aim**é**
nous av**ons** aim**é**
vous av**ez** aim**é**
ils ont aim**é**

Imparfait

j'aim**ais**
tu aim**ais**
il aim**ait**
nous aim**ions**
vous aim**iez**
ils aim**aient**

Plus-que-parfait

j'av**ais** aim**é**
tu av**ais** aim**é**
il av**ait** aim**é**
nous av**ions** aim**é**
vous av**iez** aim**é**
ils av**aient** aim**é**

Passé simple

j'aim**ai**
tu aim**as**
il aim**a**
nous aim**âmes**
vous aim**âtes**
ils aim**èrent**

Passé antérieur

j'eus aim**é**
tu eus aim**é**
il eut aim**é**
nous eû**mes** aim**é**
vous eû**tes** aim**é**
ils eurent aim**é**

Futur simple

j'aim**erai**
tu aim**eras**
il aim**era**
nous aim**erons**
vous aim**erez**
ils aim**eront**

Futur antérieur

j'aur**ai** aim**é**
tu aur**as** aim**é**
il aur**a** aim**é**
nous aur**ons** aim**é**
vous aur**ez** aim**é**
ils aur**ont** aim**é**

Subjonctif**Présent**

que j'aim**e**
que tu aim**es**
qu'il aim**e**
que nous aim**ions**
que vous aim**iez**
qu'ils aim**ent**

Passé

que j'aie aim**é**
que tu aies aim**é**
qu'il ait aim**é**
que nous ay**ons** aim**é**
que vous ay**ez** aim**é**
qu'ils aie**nt** aim**é**

Imparfait

que j'aim**asse**
que tu aim**asses**
qu'il aim**ât**
que nous aim**assions**
que vous aim**assiez**
qu'ils aim**assent**

Plus-que-parfait

que j'eusse aim**é**
que tu eusses aim**é**
qu'il eût aim**é**
que nous euss**ions** aim**é**
que vous euss**iez** aim**é**
qu'ils euss**ent** aim**é**

Conditionnel**Présent**

j'aim**erais**
tu aim**erais**
il aim**erait**
nous aim**erions**
vous aim**eriez**
ils aim**eraient**

Passé première forme

j'aur**ais** aim**é**
tu aur**ais** aim**é**
il aur**ait** aim**é**
nous aur**ions** aim**é**
vous aur**iez** aim**é**
ils aur**aient** aim**é**

Passé deuxième forme

j'euss**e** aim**é**
tu euss**es** aim**é**
il eût aim**é**
nous euss**ions** aim**é**
vous euss**iez** aim**é**
ils euss**ent** aim**é**

Impératif**Présent**

aim**e**
aim**ons**
aim**ez**

Passé

aie aim**é**
ay**ons** aim**é**
ay**ez** aim**é**

Infinitif**Présent**

aimer

Passé

avoir aim**é**

Participe**Présent**

aim**ant**

Passé

aim**é**
aim**ée**
aim**és**
aim**ées**
ay**ant** aim**é**

Gérondif**Présent**

en aim**ant**

Passé

en ay**ant** aim**é**

2^E GROUPEfinir *Groupe 2***Indicatif****Présent**

je fin**is**
tu fin**is**
il fin**it**
nous fin**issons**
vous fin**issez**
ils fin**issent**

Passé composé

j'ai fin**i**
tu as fin**i**
il a fin**i**
nous avons fin**i**
vous avez fin**i**
ils ont fin**i**

Imparfait

je fin**issais**
tu fin**issais**
il fin**issait**
nous fin**issions**
vous fin**issiez**
ils fin**issaient**

Plus-que-parfait

j'avais fin**i**
tu avais fin**i**
il avait fin**i**
nous avions fin**i**
vous aviez fin**i**
ils avaient fin**i**

Passé simple

je fin**is**
tu fin**is**
il fin**it**
nous fin**îmes**
vous fin**îtes**
ils fin**irent**

Passé antérieur

j'eus fin**i**
tu eus fin**i**
il eut fin**i**
nous eûmes fin**i**
vous eûtes fin**i**
ils eurent fin**i**

Futur simple

je fin**irai**
tu fin**iras**
il fin**ira**
nous fin**irons**
vous fin**irez**
ils fin**iront**

Futur antérieur

j'aurai fin**i**
tu auras fin**i**
il aura fin**i**
nous aurons fin**i**
vous aurez fin**i**
ils auront fin**i**

Subjonctif**Présent**

que je fin**isse**
que tu fin**isses**
qu'il fin**isse**
que nous fin**issions**
que vous fin**issiez**
qu'ils fin**issent**

Passé

que j'aie fin**i**
que tu aies fin**i**
qu'il ait fin**i**
que nous ayons fin**i**
que vous ayez fin**i**
qu'ils aient fin**i**

Imparfait

que je fin**isse**
que tu fin**isses**
qu'il fin**ît**
que nous fin**issions**
que vous fin**issiez**
qu'ils fin**issent**

Plus-que-parfait

que j'eusse fin**i**
que tu eusses fin**i**
qu'il eût fin**i**
que nous eussions fin**i**
que vous eussiez fin**i**
qu'ils eussent fin**i**

Conditionnel**Présent**

je fin**irais**
tu fin**irais**
il fin**irait**
nous fin**irions**
vous fin**iriez**
ils fin**iraient**

Passé première forme

j'aurais fin**i**
tu aurais fin**i**
il aurait fin**i**
nous aurions fin**i**
vous auriez fin**i**
ils auraient fin**i**

Passé deuxième forme

j'eusse fin**i**
tu eusses fin**i**
il eût fin**i**
nous eussions fin**i**
vous eussiez fin**i**
ils eussent fin**i**

Impératif**Présent**

fin**is**
fin**issons**
fin**issez**

Passé

aie fin**i**
ayons fin**i**
ayez fin**i**

Infinitif**Présent**

finir

Passé

avoir fin**i**

Participe**Présent**

fin**issant**

Passé

fin**i**
fin**ie**
fin**is**
fin**ies**
ayant fin**i**

Gérondif**Présent**

en fin**issant**

Passé

en ayant fin**i**

3^E GROUPEcourir *Groupe 3*

Indicatif

Présent

je cours
tu cours
il court
nous courons
vous courez
ils courent

Passé composé

j'ai couru
tu as couru
il a couru
nous avons couru
vous avez couru
ils ont couru

Imparfait

je courais
tu courais
il courait
nous courions
vous couriez
ils couraient

Plus-que-parfait

j'avais couru
tu avais couru
il avait couru
nous avions couru
vous aviez couru
ils avaient couru

Passé simple

je courus
tu courus
il courut
nous courûmes
vous courûtes
ils coururent

Passé antérieur

j'eus couru
tu eus couru
il eut couru
nous eûmes couru
vous eûtes couru
ils eurent couru

Futur simple

je courrai
tu courras
il courra
nous courrons
vous courrez
ils courront

Futur antérieur

j'aurai couru
tu auras couru
il aura couru
nous aurons couru
vous aurez couru
ils auront couru

Subjonctif

Présent

que je coure
que tu courses
qu'il coure
que nous courions
que vous couriez
qu'ils courent

Passé

que j'aie couru
que tu aies couru
qu'il ait couru
que nous ayons couru
que vous ayez couru
qu'ils aient couru

Imparfait

que je courusse
que tu courusses
qu'il courût
que nous courussions
que vous courussiez
qu'ils courussent

Plus-que-parfait

que j'eusse couru
que tu eusses couru
qu'il eût couru
que nous eussions couru
que vous eussiez couru
qu'ils eussent couru

Conditionnel

Présent

je courrais
tu courrais
il courrait
nous courrions
vous courriez
ils courraient

Passé première forme

j'aurais couru
tu aurais couru
il aurait couru
nous aurions couru
vous auriez couru
ils auraient couru

Passé deuxième forme

j'eusse couru
tu eusses couru
il eût couru
nous eussions couru
vous eussiez couru
ils eussent couru

Impératif

Présent

cours
courez

Passé

aie couru
ayons couru
ayez couru

Infinitif

Présent

courir

Passé

avoir couru

Participe

Présent

courant

Passé

couru
courue
courus
courues
ayant couru

Gérondif

Présent

en courant

Passé

en ayant couru

QUELQUES VERBES AUXILIAIRES, SEMI-AUXILIAIRES ET IRREGULIERS

être

Indicatif

Présent

je **suis**
tu **es**
il **est**
nous **sommes**
vous **êtes**
ils **sont**

Passé composé

j'ai **été**
tu as **été**
il a **été**
nous avons **été**
vous avez **été**
ils ont **été**

Imparfait

j'**étais**
tu **étais**
il **était**
nous **étions**
vous **étiez**
ils **étaient**

Plus-que-parfait

j'avais **été**
tu avais **été**
il avait **été**
nous avions **été**
vous aviez **été**
ils avaient **été**

Passé simple

je **fus**
tu **fus**
il **fut**
nous **fûmes**
vous **fûtes**
ils **furent**

Passé antérieur

j'eus **été**
tu eus **été**
il eut **été**
nous eûmes **été**
vous eûtes **été**
ils eurent **été**

Futur simple

je **serai**
tu **seras**
il **sera**
nous **serons**
vous **serez**
ils **seront**

Futur antérieur

j'aurai **été**
tu auras **été**
il aura **été**
nous aurons **été**
vous aurez **été**
ils auront **été**

Subjonctif

Présent

que je **sois**
que tu **sois**
qu'il **soit**
que nous **soyons**
que vous **soyez**
qu'ils **soient**

Passé

que j'aie **été**
que tu aies **été**
qu'il ait **été**
que nous ayons **été**
que vous ayez **été**
qu'ils aient **été**

Imparfait

que je **fusse**
que tu **fusses**
qu'il **fût**
que nous **fussions**
que vous **fussiez**
qu'ils **fussent**

Plus-que-parfait

que j'eusse **été**
que tu eusses **été**
qu'il eût **été**
que nous eussions **été**
que vous eussiez **été**
qu'ils eussent **été**

Conditionnel

Présent

je **serais**
tu **serais**
il **serait**
nous **serions**
vous **seriez**
ils **seraient**

Passé première forme

j'aurais **été**
tu aurais **été**
il aurait **été**
nous aurions **été**
vous auriez **été**
ils auraient **été**

Passé deuxième forme

j'eusse **été**
tu eusses **été**
il eût **été**
nous eussions **été**
vous eussiez **été**
ils eussent **été**

Impératif

Présent

sois
soyons
soyez

Passé

aie **été**
ayons **été**
ayez **été**

Infinitif

Présent

être

Passé

avoir **été**

Participe

Présent

étant

Passé

été
été
été
été
ayant **été**

Gérondif

Présent

en **étant**

Passé

en ayant **été**

avoir

Indicatif

Présent

j'**ai**
tu **as**
il **a**
nous **avons**
vous **avez**
ils **ont**

Passé composé

j'ai **eu**
tu as **eu**
il a **eu**
nous avons **eu**
vous avez **eu**
ils ont **eu**

Imparfait

j'**avais**
tu **avais**
il **avait**
nous **avions**
vous **aviez**
ils **avaient**
Plus-que-parfait
j'avais **eu**
tu avais **eu**
il avait **eu**
nous avions **eu**
vous aviez **eu**
ils avaient **eu**

Passé simple

j'**eus**
tu **eus**
il **eut**
nous **eûmes**
vous **eûtes**
ils **eurent**
Passé antérieur
j'eus **eu**
tu eus **eu**
il eut **eu**
nous eûmes **eu**
vous eûtes **eu**
ils eurent **eu**

Futur simple

j'**aurai**
tu **auras**
il **aura**
nous **aurons**
vous **aurez**
ils **auront**
Futur antérieur
j'aurai **eu**
tu auras **eu**
il aura **eu**
nous aurons **eu**
vous aurez **eu**
ils auront **eu**

Subjonctif

Présent

que j'**aie**
que tu **aies**
qu'il **ait**
que nous **ayons**
que vous **ayez**
qu'ils **aient**

Passé

que j'**aie eu**
que tu **aies eu**
qu'il **ait eu**
que nous **ayons eu**
que vous **ayez eu**
qu'ils **aient eu**

Imparfait

que j'**eusse**
que tu **eusses**
qu'il **eût**
que nous **eussions**
que vous **eussiez**
qu'ils **eussent**

Plus-que-parfait

que j'**eusse eu**
que tu **eusses eu**
qu'il **eût eu**
que nous **eussions eu**
que vous **eussiez eu**
qu'ils **eussent eu**

Conditionnel

Présent

j'**aurais**
tu **aurais**
il **aurait**
nous **aurions**
vous **auriez**
ils **auraient**

Passé première forme

j'**aurais eu**
tu **aurais eu**
il **aurait eu**
nous **aurions eu**
vous **auriez eu**
ils **auraient eu**

Passé deuxième forme

j'**eusse eu**
tu **eusses eu**
il **eût eu**
nous **eussions eu**
vous **eussiez eu**
ils **eussent eu**

Impératif

Présent

aie
ayons
ayez

Passé

aie **eu**
ayons **eu**
ayez **eu**

Infinitif

Présent

avoir

Passé

avoir **eu**

Participe

Présent

ayant

Passé

eu
eue
eus
eues
ayant **eu**

Gérondif

Présent

en **ayant**

Passé

en ayant **eu**

vouloir *Groupe 3*

Indicatif

Présent

je **veux**
tu **veux**
il **veut**
nous **voulons**
vous **voulez**
ils **veulent**

Passé composé

j'ai **voulu**
tu as **voulu**
il a **voulu**
nous avons **voulu**
vous avez **voulu**
ils ont **voulu**

Imparfait

je **voulais**
tu **voulais**
il **voulait**
nous **voulions**
vous **vouliez**
ils **voulaient**
Plus-que-parfait
j'avais **voulu**
tu avais **voulu**
il avait **voulu**
nous avions **voulu**
vous aviez **voulu**
ils avaient **voulu**

Passé simple

je **voulus**
tu **voulus**
il **voulut**
ils **voulurent**
nous **voulûmes**
vous **voulûtes**
ils **voulurent**
Passé antérieur
j'eus **voulu**
tu eus **voulu**
il eut **voulu**
nous eûmes **voulu**
vous eûtes **voulu**
ils eurent **voulu**

Futur simple

je **voudrai**
tu **voudras**
il **voudra**
nous **voudrons**
vous **voudrez**
ils **voudront**
Futur antérieur
j'aurai **voulu**
tu auras **voulu**
il aura **voulu**
nous aurons **voulu**
vous aurez **voulu**
ils auront **voulu**

Subjonctif

Présent

que je **veuille**
que tu **veuilles**
qu'il **veuille**
que nous **veuillions**
que vous **veuillez**
qu'ils **veuillent**

Passé

que j'aie **voulu**
que tu aies **voulu**
qu'il ait **voulu**
que nous ayons **voulu**
que vous ayez **voulu**
qu'ils aient **voulu**

Imparfait

que je **voulusse**
que tu **voulusses**
qu'il **voulût**
que nous **voulussions**
que vous **voulussiez**
qu'ils **voulussent**

Plus-que-parfait

que j'eusse **voulu**
que tu eusses **voulu**
qu'il eût **voulu**
que nous eussions **voulu**
que vous eussiez **voulu**
qu'ils eussent **voulu**

Conditionnel

Présent

je **voudrais**
tu **voudrais**
il **voudrait**
nous **voudrions**
vous **voudriez**
ils **voudraient**

Passé première forme

j'aurais **voulu**
tu aurais **voulu**
il aurait **voulu**
nous aurions **voulu**
vous auriez **voulu**
ils auraient **voulu**

Passé deuxième forme

j'eusse **voulu**
tu eusses **voulu**
il eût **voulu**
nous eussions **voulu**
vous eussiez **voulu**
ils eussent **voulu**

Impératif

Présent

veuille
voulons
veuillez

Passé

aie **voulu**
ayons **voulu**
ayez **voulu**

Infinitif

Présent

vouloir

Passé

avoir **voulu**

Participe

Présent

voulant

Passé

voulu
voulue
voulus
voulues
ayant **voulu**

Gérondif

Présent

en **voulant**

Passé

en ayant **voulu**

aller *Groupe 3*

Indicatif

Présent

je **vais**
tu **vas**
il **va**
nous **allons**
vous **allez**
ils **vont**

Passé composé

je suis **allé**
tu es **allé**
il est **allé**
nous sommes **allés**
vous êtes **allés**
ils sont **allés**

Imparfait

j'**allais**
tu **allais**
il **allait**
nous **allions**
vous **alliez**
ils **allaient**
Plus-que-parfait
j'**étais allé**
tu **étais allé**
il **était allé**
nous **étions allés**
vous **étiez allés**
ils **étaient allés**

Passé simple

j'**allai**
tu **allas**
il **alla**
nous **allâmes**
vous **allâtes**
ils **allèrent**
Passé antérieur
je fus **allé**
tu fus **allé**
il fut **allé**
nous **fûmes allés**
vous **fûtes allés**
ils **furent allés**

Futur simple

j'**irai**
tu **iras**
il **ira**
nous **irons**
vous **irez**
ils **iront**
Futur antérieur
je serai **allé**
tu seras **allé**
il sera **allé**
nous **serons allés**
vous **serrez allés**
ils **seront allés**

Subjonctif

Présent

que j'**aille**
que tu **ailles**
qu'il **aille**
que nous **allions**
que vous **alliez**
qu'ils **aillent**

Passé

que je sois **allé**
que tu sois **allé**
qu'il soit **allé**
que nous soyons **allés**
que vous soyez **allés**
qu'ils soient **allés**

Imparfait

que j'**allass**
que tu **allasses**
qu'il **allât**
que nous **allassions**
que vous **allassiez**
qu'ils **allassent**

Plus-que-parfait

que je fusse **allé**
que tu fusses **allé**
qu'il fût **allé**
que nous fussions **allés**
que vous fussiez **allés**
qu'ils fussent **allés**

Conditionnel

Présent

j'**irais**
tu **irais**
il **irait**
nous **irions**
vous **iriez**
ils **iraient**

Passé première forme

je serais **allé**
tu serais **allé**
il serait **allé**
nous serions **allés**
vous seriez **allés**
ils seraient **allés**

Passé deuxième forme

je fusse **allé**
tu fusses **allé**
il fût **allé**
nous fussions **allés**
vous fussiez **allés**
ils fussent **allés**

Impératif

Présent

va
allons
allez

Passé

sois **allé**
soyons **allés**
soyez **allés**

Infinitif

Présent

aller

Passé

être **allé**

Participe

Présent

allant

Passé

allé
allée
allés
allées
étant **allé**

Gérondif

Présent

en **allant**

Passé

en étant **allé**

Les autres verbes irréguliers sont dire, faire, pouvoir et savoir

LE SUBJONCTIF – EMPLOIS

INTRODUCTION

- Le subjonctif est un mode personnel qui comporte moins de temps que l'indicatif (l'imparfait et le plus-que-parfait ne s'emploient presque plus) et surtout qui ne permet pas le repérage dans les trois périodes, passé présent futur : on parle de subj pst et passé mais ne renvoie pas à un vrai temps placé sur un axe chronologique. Plutôt en rapport avec l'entourage verbal > syst de concordance des temps.

-Le subjonctif s'emploie le plus souvent dans une proposition subordonnée complétive, relative ou circonstancielle (mode de la dépendance par opposition à l'indicatif)

-Le subjonctif est le mode du virtuel : il s'emploie lorsque l'interprétat° (à propos de la R° du procès) l'emporte sur son actualisation.

•Le subjonctif en phrase indépendante

*phrase injonctive : *Au moins, que je ne lui parle pas, se disait Julien fort ému en lui-même. / Qu'il sorte !*

*phrase exprimant un souhait : *Qu'il soit maudit !* / un regret : *Plût au Ciel que nous connûssions la grammaire !*

*phrase exprimant une supposition : *Moi, que je fasse une chose pareille !*

*affirmation polémique : *Il n'est pas là que je sache.*

•**Le subjonctif s'utilise en proposition subordonnée complétive** avec des verbes exprimant une volonté ou un sentiment (je veux, ordonne, désire, regrette, crains, doute que + subjonctif) ou bien la possibilité, la nécessité, le doute (il est possible, douteux, il faut, il importe...). Remarque :

-l'indicatif est obligatoire après des verbes, des noms ou des adjectifs exprimant la certitude : *il est sûr qu'il viendra.*

-Il est possible de choisir entre subjonctif et indicatif pour une subordonnée qui complète un verbe polysémique (verbe d'opinion par ex : je ne pense pas qu'elle viendra / vienne).

•Le subjonctif en proposition circonstancielle

*subordonnées temporelles : le plus souvent à l'indicatif. Certaines sont au subjonctif lorsqu'elles sont introduites par : *avant que, jusqu'à ce que, en attendant que.* Remarque : après que + ind

*subordonnées de but : Il appelle pour que / afin que tu viennes.

*Subordonnées concessives introduites par *quoique, bien que*+ subjonctif.

*Subordonnées conditionnelles : si + indicatif // mais à moins que, pourvu que, pour peu que + subj

•**Le subjonctif en proposition subordonnée relative** : l'antécédent doit être sélectionné parmi un ensemble de possibles [la rel est restrictive : restreint extension de l'antécédent] (*je cherche un livre qui me plaise* > mais pas sûr de le trouver > pas obligatoire ici, relève de l'interprétation, choix d'actualiser ou de laisser virtuel/ *c'est la plus grande chambre que j'aie à vous proposer* > ici sélection réelle : « la plus grande ») ou quand l'antécédent relève de la quantité nulle ou qu'il est nié (*il n'y a rien qui (ne explétif) me mette plus en colère !* / *Je ne connais personne qui soit plus intelligent que Einstein* / *Il n'y a pas de voiture que je puisse vous proposer actuellement*)